

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU CDTT66
Du LUNDI 15 JUIN 2026 à 18h30
A la salle du perpignan roussillon tennis de table

Présents :

Laurence Cortes (Président du CDTT66 Secrétaire et Commission Mérite du CDTT66)
 Julien Boix (Membre du CDTT66)
 Christopher Goupil (Membre du CDTT66)
 Karen ALMAGRO (Commission Jeunes & Technique du CDTT66)
 Antonio Rodrigues (Membre du CDTT66)
 Pascal Alix (Trésorier du CDTT66)
 Pascal Sunyer (Membre du CDTT66)

Excusés

Thierry TUGOT (Membre du CDTT66)
 Muriel BAHON CHAPUT (Commission Communication du CDTT66)
 Olivier Chauveau (Membre du CDTT66)

Mot du Président

Laurence Cortes, Présidente du CDTT66, remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

- **Adoption du CR de la réunion du Comité Directeur du 11 mai 2026**

Il est approuvé à l'unanimité (7 voix)

- **Validation du classement du championnat phase 2**

PRE REGIONALE

Clast	Équipe
1	CANET TT1
2	RIVESALTES CTT 2
3	PSGTT 3
4	THUIR TT 3
	CTTT 4
6	CTTT 3
7	COTE VERMEILLE 1
8	PERPIGNAN RTT 5

DEPARTEMENTALE 1

Clast	Équipe
1	PSGTT 4
2	RIVESALTES CTT 3
3	THUIR TT 4
4	Prades CTT 2
	TTC LAURENTIN 2
	ARGELES TT 2
7	CTTT 5
8	PERPIGNAN RTT 6

DEPARTEMENTALE 2

Clast	Équipe
1	ARGELES TT 3
2	PSGTT 5
3	CTTT 6
4	TORREILLES US 2
5	PSGTT 6
6	TORREILLES US 3
7	TTC LAURENTIN 3
	PERPIGNAN RTT 7

DEPARTEMENTALE 3

Clast	Équipe	
1	COTE VERMEILLE 2	
2	MILLAS TT 1	
3	RIVESALTES CTT 4	
	E.V.T.T. 1	
5	ARGELES TT 4	
6	THUIR TT 5	
7	CTTT 7	
8	PERPIGNAN RTT 8	

DEPARTEMENTALE 4

Clast	Équipe
1	PSGTT 7
	PRADES CCTT3
3	ARGELES TT 5
4	RIVESALTES CTT 5
	PSGTT 8
6	TTC LAURENTIN 4
7	ARGELES TT 6
8	THUIR TT 6

DEPARTEMENTALE 5

Clast	Équipe
1	PSGTT 09
1	CANET TT2
2	MILLAS TT 2
4	PRADES CCTT 4
5	E.V.T.T. 2
6	RIVESALTES CTT 6
7	CANET TT 3
8	PSGTT 10
9	RIVESALTES CTT 7
10	TTC LAURENTIN 5
	BOURG MADAME TT 1
12	ARGELES TT 7
13	PRADES CCTT 5
14	CTTT 8
	PSGTT 11

Un match pour les titres va donc avoir lieu entre Canet TT 2 et PSG tt 9 afin de déterminer celui qui montera en D4.

En vert les montants au niveau au-dessus

En orange les descendants au niveau au-dessous

• Discussion et validation du règlement sportif N+1

Présentation d'un assouplissement du règlement au niveau de de la règle 1.29 et autres règles.

Proposition suivante :

1.29 Fin de chaque phase

Pour chacune des divisions départementales, lors des 2 dernières journées de chaque phase ~~(pour la dernière division départementale si elle est composée de deux poules, les 2 dernières journées de barrage et/ou d'attribution de titre et/ou de play-off)~~, chaque équipe doit être composée :

1) De joueurs ayant participé à au moins 2 rencontres dans la phase en cours dans cette équipe

2) Si ce n'est pas le cas le joueur en question doit avoir moins de points (points début de phase)

~~que le mieux classé des joueurs ayant participé à deux rencontres dans cette équipe durant la phase. ce jour-là~~

~~3) Si aucun des joueurs ne répond au point 1) alors chaque joueur aligné doit avoir moins de points que le meilleur classé ayant fait 2 rencontres dans cette équipe durant la phase.~~

La dernière division départementale n'est pas concernée par cette règle 1.29

Cette proposition est adoptée comme suit :

- Contre : 2 voix
- Abstention : 1 voix
- Pour : 4 voix

Voici quelques autres modifications validées par vote par les présents :



1.7 Equipes incomplètes

Jouer avec une équipe incomplète n'est pas autorisé, quelle que soit la division. Toute équipe incomplète sera déclarée forfait avec défaite 0 – 14 et 0 points rencontre et sans pénalité financière. ~~Seule la dernière division du championnat départementale par équipe pourra évoluer avec 3 joueurs.~~

1.23 Montées et descentes

Le premier de chaque division monte et le dernier de chaque division descend, en fonction du nombre de descente de Régionale 4.

En cas de division à deux poules, le premier de chacune des poules monte en division supérieure et les deux derniers de la poule supérieure descendent.

Critérium Fédéral :

3.2 Organisation sportive

Le critérium fédéral comporte trois échelons : national, régional et départemental. L'échelon national comprend deux divisions. Aux niveaux régional et départemental, le nombre de divisions est déterminé par l'échelon concerné.

Au niveau départemental création d'une Pré-Régionale (PR) qui regroupe les joueurs de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

La PR sera composée de 16 joueurs : 8 de chaque département pour le 1^{er} Tour.

Cette division jouera 2 tours dans l'Aude et 2 tours dans les PO. La localisation se fera en alternance avec les jeunes (quand les jeunes sont dans les PO la PR jouera dans l'Aude et vice versa).

Coupe départemental vétéran :

7.5 Echelon départemental

Chaque comité départemental organise, à la date fixée par la commission compétente, l'épreuve départementale.

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional. La ligue détermine le nombre de qualifiés par département. Le comité départemental peut fixer un droit d'engagement pour chaque équipe engagée. **Le Comité des PO autorise à l'échelon départemental la possibilité de mixité de clubs dans une équipe sans aucune limitation.**

• **Point sur le fonctionnement cette année des actions jeunes et décisions pour N+1**

Championnat jeune → on resterait comme cette année

Critérium Fédéral : bizonne sur la PR et le reste comme aujourd'hui

Coupe du roussillon

Plateau jeune aussi → proposition de Thierry Thugot de St Laurent de prendre en charge ceux-ci de A à Z :
cad inscription / salle/ préparation de la compétition et compétition avec remontés des résultats

Canohès demande à recevoir 2 plateaux jeune et 2 tours de CF jeunes

Problématique sur la diminution des effectifs dans les regroupement jeune → manque de pédagogie – faire tourner les entraîneurs

Prise de renseignement auprès de la ligue pour un profil entraîneur pour l'année prochaine (BPJEPS- CQP....)

Relance pour les mérites départementaux

- **Préparation AG et interventions des commissions**

Date fixée au 05 juillet

Demande à Prades de nous recevoir – repas de fin d'AG pour essayer de faire passer des messages auprès des présidents et présents

Si Prades pas OK nous envisagerons sur les autres clubs

La prochaine réunion des membres du CDTT66 sera fixée à la rentrée pour le démarrage de saison 2026-2027.

Signature du Président du CDTT-66

A stylized signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Signature du secrétaire du CDTT66

A stylized signature in blue ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke.